



A l'attention :

- **des présidentes et présidents des Comités Régionaux,**
- **des cadres techniques**
- **des responsables régionaux des officiels**
- **des responsables régionaux des Maîtres**
- **des dirigeants et entraîneurs des clubs**

Le 20 février 2012

**Précision sur la réglementation spécifique pour la Natation
Course des Maîtres relative à la Nage Papillon**

INTRODUCTION

A l'occasion de son dernier congrès en juillet 2009, la FINA a décidé de modifications pour les règlements techniques des différentes disciplines, et de leurs adaptations pour les épreuves des Maîtres.

LE REGLEMENT « NATATION COURSE DES MAITRES »

Concernant la natation course, aucune adaptation par rapport au règlement en vigueur n'avait été annoncée. **Toutefois lors de la publication par la FINA, il est apparu qu'une précision avait été apportée concernant la nage Papillon (MS 3.10)**

MSW 3.10 : Un mouvement de jambes de brasse est autorisé en papillon. Seulement un mouvement de jambes de brasse est autorisé par mouvement de bras à l'exception du virage et de l'arrivée où l'unique mouvement de jambes de brasse est autorisé sans le mouvement de bras. Après le départ et après chaque virage, l'unique mouvement de jambes de brasse est autorisé avant le premier mouvement de bras.

Cette précision est applicable pour les compétitions des Maîtres organisées par la FFN à compter du 1 mars 2012.

Guy DUPONT

Denis CADON

Président de la
Commission des Maîtres

Président de la
Commission Juges et Arbitres



MSW 3 Règlement technique de natation

Le Règlement de la Natation dans la IIIème Partie de ce Manuel s'appliquera aux Maîtres, sauf dans les cas suivants:

MSW 3.1 Les groupes d'âge et les sexes peuvent être combinés pour qu'aucun nageur n'ait à nager seul et que les couloirs puissent être remplis.

MSW 3.2 Au moment du départ, le coup de sifflet de l'arbitre doit indiquer que les nageurs sont invités à prendre leur position sur au moins un pied à l'avant du plot de départ, au bord du bassin, ou dans l'eau avec une main au contact du mur de départ.

MSW 3.3 Tout nageur partant avant que le signal du départ n'ait été donné par le Starter doit être disqualifié (Remplace SW 4.1)

MSW 3.4 Toutes les épreuves des Maîtres doivent se dérouler sur la base de finales au temps.

MSW 3.5 Les nageurs peuvent être autorisés à rester dans leur couloir pendant que d'autres nageurs concourent, jusqu'à ce que l'arbitre leur demande de quitter la piscine.

MSW 3.6 L'ordre des nageurs par sexe est optionnel pour les relais mixtes.

MSW 3.7 La répartition des séries doit se faire à l'avance, avec en premier lieu, les groupes d'âge les plus élevés, les séries les plus lentes nagées les premières au sein de chaque groupe d'âge. La répartition pour les épreuves de 400 mètres et plus, peut être effectuée sur la plage de départ, du plus lent au plus rapide, indépendamment de l'âge.

MSW 3.8 Le comité d'organisation peut mettre en place des épreuves de 400 mètres, 800 mètres et 1500 mètres nage libre où deux (2) nageurs du même sexe nagent dans un même couloir. Un chronométrage individuel pour chaque nageur doit être assuré.

MSW 3.9 L'échauffement doit être supervisé.

MSW 3.10 Un mouvement de jambes de brasse est autorisé en papillon.

Seulement un mouvement de jambes de brasse est autorisé par mouvement de bras à l'exception du virage et de l'arrivée où l'unique mouvement de jambes de brasse est autorisé sans le mouvement de bras. Après le départ et après chaque virage, l'unique mouvement de jambes de brasse est autorisé avant le premier mouvement de bras.

MSW 4 Epreuves

Les épreuves suivantes peuvent être organisées pour chaque groupe d'âge.

MSW 4.1 Petit Bassin (25 m)

50, 100, 200, 400, 800, 1.500 m Nage Libre

50, 100, 200 m Dos

50, 100, 200 m Brasse

50, 100, 200 m Papillon

100, 200, 400 m Quatre Nages Individuelles



Relais 4 x 50 m Nage Libre
Relais 4 x 50 m 4 Nages
Relais Mixte 4 x 50 m Nage Libre (2 femmes et 2 hommes)
Relais Mixte 4 x 50 m 4 Nages (2 femmes et 2 hommes)
MSW 4.2 Grand Bassin (50 m)
50, 100, 200, 400, 800, 1.500 m Nage Libre
50, 100, 200 m Dos
50, 100, 200 m Brasse
50, 100, 200 m Papillon
200, 400 m Quatre Nages Individuelles
Relais 4 x 50 m Nage Libre
Relais 4 x 50 m 4 Nages
Relais Mixte 4 x 50 m Nage Libre (2 femmes et 2 hommes)
Relais Mixte 4 x 50 m 4 Nages (2 femmes et 2 hommes)

MSW 4.3 Il n'est pas nécessaire d'organiser toutes les épreuves ci-dessus mentionnées dans une même rencontre. Cependant, chaque groupe d'âge se doit d'inclure les épreuves les plus courtes de Nage Libre, Dos, Brasse et Papillon sans oublier le Quatre Nages Individuelles et les Relais.

MSW 5 Relais

Les relais doivent être composés de quatre (4) nageurs affiliés au même club. Aucun nageur n'est autorisé à représenter plus d'un club.

MSW 6 Records

Les Records du Monde des Maîtres pour toutes les épreuves citées à la Règle MSW 4 pour les deux sexes dans chaque groupe d'âge doivent être reconnus et conservés au 1/100 de seconde (2 décimales) et selon les dispositions citées sur le formulaire de demande d'homologation. Les records du monde peuvent aussi être enregistrés à la suite d'un chronométrage manuel au 1/100 de seconde (2 décimales selon la Règle SW 11.3).

MSW 6.1 Les demandes d'homologation pour les Records du Monde des Maîtres doivent être soumises sur le formulaire officiel de la FINA (voir page suivante) par la personne concernée pendant une période de 60 jours après la fin de l'épreuve.

MSW 6.2 Les Records du Monde ne peuvent être établis que lors d'une compétition des Maîtres reconnue par un Membre.

MSW 7 Les nageurs qui ont été disqualifiés doivent être mentionnés avec le motif codé de la disqualification dans la liste des résultats

MSW 8 Un nageur ne peut concourir qu'une seule fois par épreuve de relais.

MSW 9 Des normes de qualification pour les Championnats du Monde seront prises en considération par la FINA et le Comité d'Organisation si cela est jugé nécessaire.